

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du **FINISTERE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	11

Le 23 Octobre 2017, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 Octobre 2017, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Date de la convocation
10 Octobre 2017
Date d'affichage
10 Octobre 2017

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal.

Absents excusés :

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;
Madame POCHE YOLANDE Yolande, Conseillère Municipale, a donné procuration à Monsieur SERGENT Gilles ;
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal ;
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

Secrétaire de séance :

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

**2 – APPROBATION DES RAPPORTS DE LA CLECT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CAP-SIZUN – POINTE-DU-RAZ EN DATE DU 29-09-2017**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du Conseil communautaire du 12 juillet et du 16 octobre 2016 actant le transfert au 1^{er} janvier 2017, des compétences :

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme ;
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire ou aéroportuaire.

Vu les rapports, ci-annexés, établis par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) lors de sa réunion en date du 29 septembre 2017

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les rapports, ci-annexé, établis par la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de commune Cap Sizun – Pointe du Raz à l'issue de sa réunion du 29 septembre 2017.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 23 Octobre 2017

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.